

SPÉCIAL
116
pages

1918

Comment LA GUERRE NOUS A, CHANGÉS

*Les soldats
Les femmes
Les gueules cassées
Les réfugiés
Les pacifistes
Les vaincus
Les enfants
Les gouvernants
Les artistes...*

Sydney, juin 1919.
Femmes attendant
le retour des soldats

M 01842 - 449 - F: 7,90 € - RD



SPÉCIAL

1918

Comment LA GUERRE NOUS A CHANGÉS

Prologue

6 Carte : le chaos européen
Chronologie

8 L'interminable
sortie de la guerre
Par Bruno Cabanes
Infographie : 10 millions
de soldats disparus



AVEC LE SOUTIEN DE
LA MISSION DU CENTENAIRE
DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

EN PARTENARIAT
POUR L'ILLUSTRATION

ecpa ▶ d

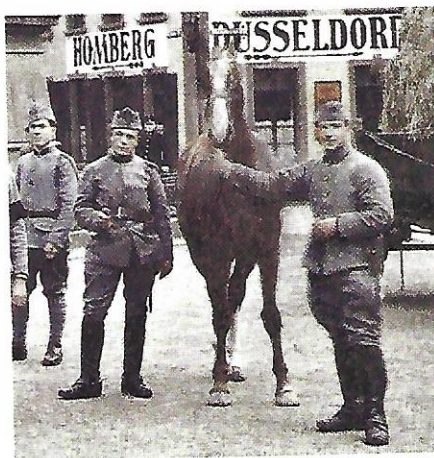
AGENCE D'IMAGES
DE LA DÉFENSE

COUVERTURE :

Des femmes guettent le retour de leurs proches lors d'un Anzac Buffet organisé à Sydney ; leurs expressions se dessinent alors que les véhicules déposent les premiers soldats. Photographie parue le 18 juin 1919 dans le Sydney Mail (Canberra, Australian War Memorial/Sydney Mail/Bridgeman Images).

ABONNEZ-VOUS PAGE 113

Ce numéro comporte deux encarts abonnement L'Histoire sur les exemplaires kiosque France et un encart abonnement Edigrou sur les exemplaires kiosque Belgique et Suisse.



16 La guerre n'est pas finie

18 Clemenceau sur tous les fronts
Par Sylvie Brodziak

24 Pourquoi les Puissances centrales ont perdu
Par Arndt Weinrich

Carte : dernières offensives

30 Allemagne.
Un nouvel âge de la violence
Par Robert Gerwarth

Corps francs : les soldats perdus du « Baltikum »

34 Grippe espagnole.
Le tueur que l'on n'attendait pas
Par Claude Quézel

« Je suis le virus H1N1 »

38 Novembre 1918.
Trieste sera italienne !
Par Jean-Clément Martin

Carte : l'Italie s'agrandit

42 Septembre 1922.
Smyrne mise à sac
Par Michelle Tusan

44 Construire la paix

46 14 Juillet 1919.
Que la fête commence !
Par Victor Demiaux

50 Versailles :
l'échec n'était pas inscrit
Par Vincent Laniol

Saionji : le Japonais qui voulait l'égalité des races
Par Pierre-François Souyri

Profession, interprète
Par Franziska Heimburger

Un congrès panafricain à Paris
Par Pap Ndiaye

On a perdu l'original du traité !
Les fautes de Clemenceau ?

Infographie :
une conférence de vainqueurs
Carte : la nouvelle Europe

64 La SDN.
Un immense désir de paix
Par Jean-Michel Guieu

68 Réfugiés.
La catastrophe humanitaire
Par Bruno Cabanes

Carte : des millions d'hommes et de femmes sur les routes

74 Rien ne sera plus comme avant

76 Cérémonies macabres
Par Béatrix Pau

**78 « L'exactitude, je m'en fous !
C'est la vérité qui m'intéresse »**
Entretien avec Pierre Lemaître

82 Dans le secret des familles
Par Dominique Fouchard
Les gens heureux aussi ont une histoire

88 Tumulte dans les colonies
Par John Horne
Révolte en Corée
Par Pierre-François Souyri
Amérindiens : héros mais pas citoyens !
Par Thomas Grillot

96 La guerre rend-elle fou ?
Par Hervé Guillemain et Stéphane Tison
« On a rendu leur dignité aux blessés psychiques »
Entretien avec Patrick Clervoy

102 « Des cicatrices indélébiles »
Entretien avec Tait Keller

108 Le monde d'après
Entretien avec Antoine Prost
A bas Wagner, vive le jazz !
Par Anaïs Fléchet, Martin Guerpin et Philippe Gumpłowicz



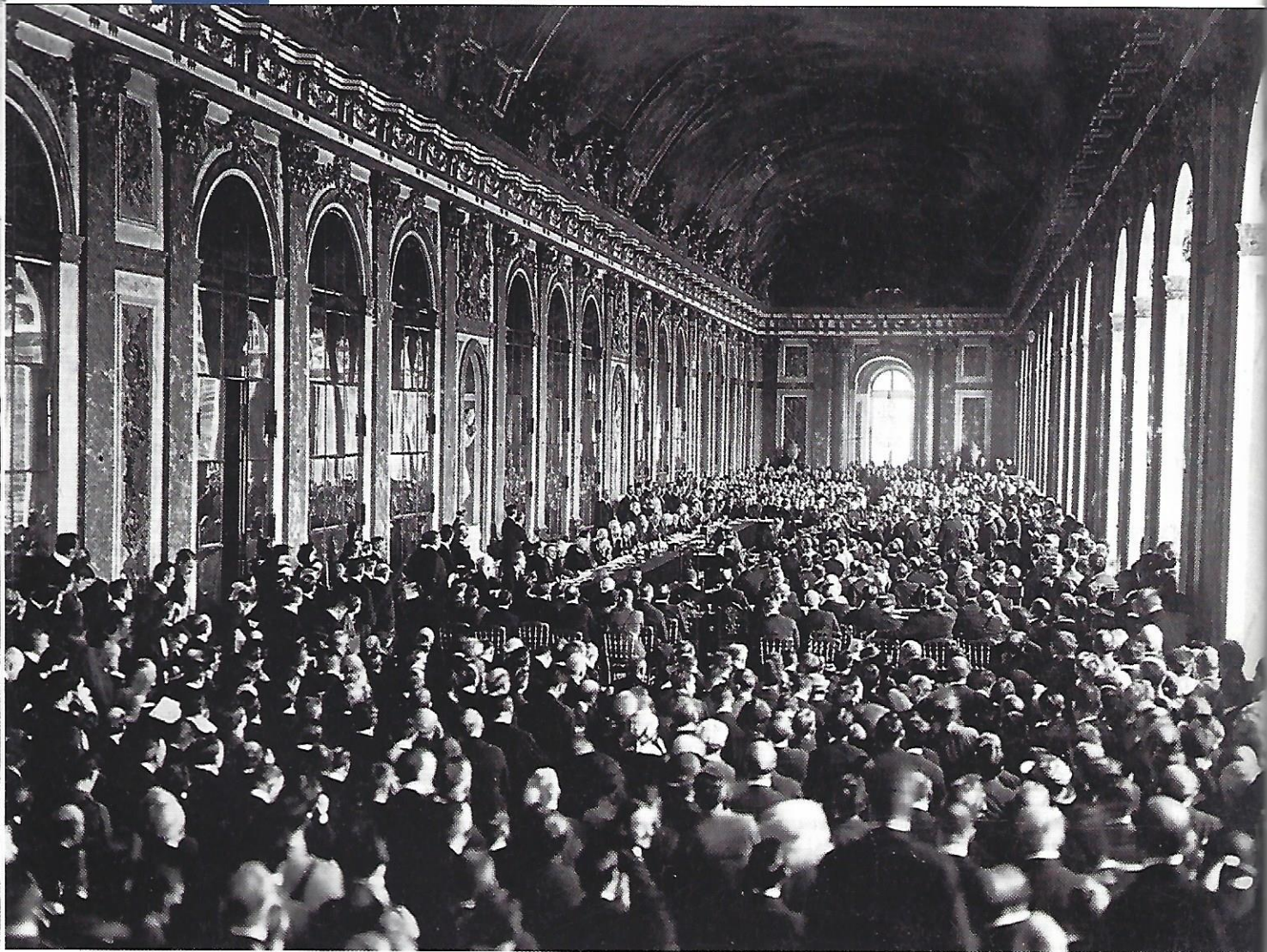
France Culture

Vendredi 29 juin à 9h05
retrouvez John Horne (cf. p. 88)
dans la séquence

« La Fabrique mondiale de l'histoire »,
l'émission d'Emmanuel Laurentin.
En partenariat avec L'Histoire.

112 L'agenda du centenaire

114 Pour en savoir plus



Signature Le 28 juin 1919, cinq ans après le déclenchement des hostilités, la délégation allemande signe en public le traité de Versailles dans le cadre somptueux de la galerie des Glaces, où avait été proclamé l'Empire allemand en 1871.

Versailles : l'échec n'était pas inscrit

C'est Keynes qui a porté l'estocade : le traité de Versailles était une mauvaise paix. Les historiens ont surenchéri : paix « bâclée », paix de « vainqueurs », elle portait en elle les germes du fascisme et de la Seconde Guerre mondiale. Vincent Laniol a rouvert le dossier.

Par Vincent Laniol

Peu de textes internationaux ont suscité autant de passions et de rejets que le traité de Versailles et les autres accords signés dans la banlieue parisienne à la suite de la Première Guerre mondiale.

Une légende noire entoure leur souvenir, qui mêle le reproche d'une paix ratée, d'« une paix bâclée » pour reprendre l'expression de Michel Launay¹, à celui d'une « paix carthaginoise » décrite par John Maynard Keynes dans son livre *Les Conséquences économiques de la paix*. Avec son ouvrage polémique sorti à la fin de l'année 1919 et dans son second livre *A Revision of the Treaty* (« Nouvelles considérations sur les conséquences de la paix ») paru en 1922, c'est effectivement l'économiste britannique de Cambridge et ancien représentant (car démissionnaire) du Trésor dans la délégation de son pays qui donna le la de l'histoire de Versailles, telle qu'elle fut contée par la suite, et pour un long moment.

Trop douce ou trop dure ?

Keynes était à cet égard représentatif des experts, en particulier britanniques, partis de Versailles avec une certaine mauvaise conscience face aux clauses des traités et qui, de ce fait, allaient alimenter les critiques de la paix – cela entraînera



L'AUTEUR
Historien, professeur agrégé au lycée de Gien (Loiret), membre de la Sous-Commission de publication des documents diplomatiques français de 1917 à 1919, Vincent Laniot a soutenu une thèse sur la préparation de la conférence de la paix de 1919 et a codirigé, avec Alexandre Sumpf, Saisies, spoliations et restitutions. Archives et bibliothèques au xx^e siècle (PUR, 2012).

À SAVOIR

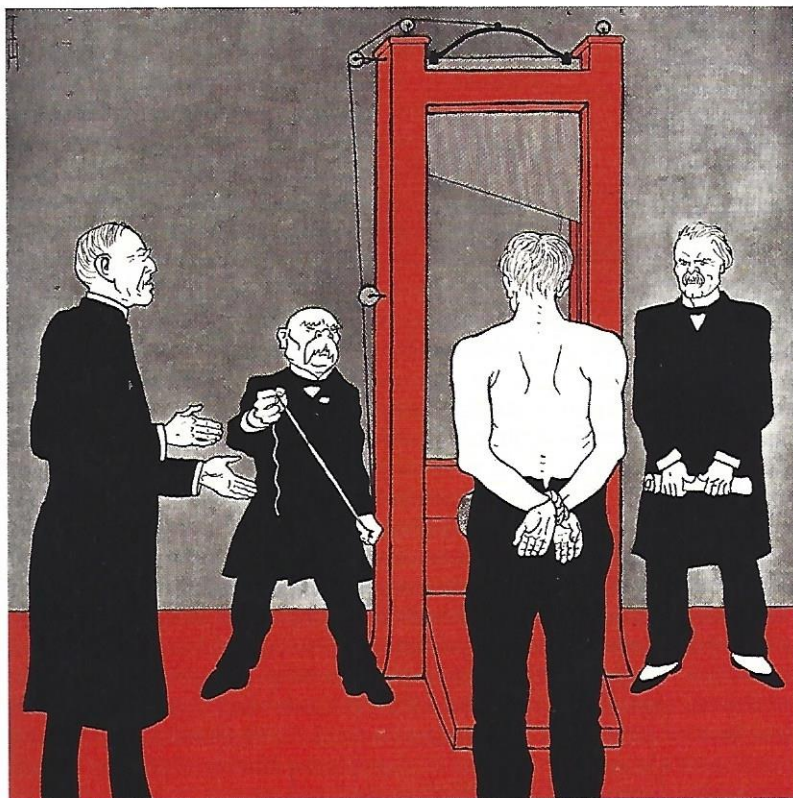
L'article 231 : l'Allemagne responsable ?

« Les gouvernements alliés et associés déclarent et l'Allemagne reconnaît que l'Allemagne et ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre, qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés. » Des mots forts qui introduisent la huitième section du traité de Versailles, sobrement intitulée « Réparations ». Peu d'articles ont suscité autant de controverses. En 1919, on reproche principalement à l'article 231 d'instaurer une culpabilité de guerre : l'Allemagne et ses alliés seraient forcés d'assumer l'entière responsabilité morale de la guerre – une clause qui cristallise l'hostilité allemande contre le Diktat de Versailles. La réalité fut plus complexe.

par la suite certains d'entre eux, comme Philip Kerr (lord Lothian), l'un des secrétaires de Lloyd George pendant la conférence de la paix, à soutenir les premières demandes de révision des traités de paix mises en avant par les dictateurs pendant les années 1930 et à favoriser l'appeasement, la politique qui visera à éviter la guerre avec l'Allemagne et l'Italie, prônée par les démocraties européennes dans les années 1930. Pour Keynes, il était illusoire de faire porter un lourd fardeau financier en matière de réparations à une Allemagne amoindrie et privée de certaines de ses ressources et de ses territoires. Seuls le retour de l'économie allemande, moteur de l'Europe, et la redynamisation de son commerce étaient des garanties pour une reprise générale de l'activité et un paiement plus rapide d'une dette allégée (de l'ordre de 30 milliards de Marks-or).

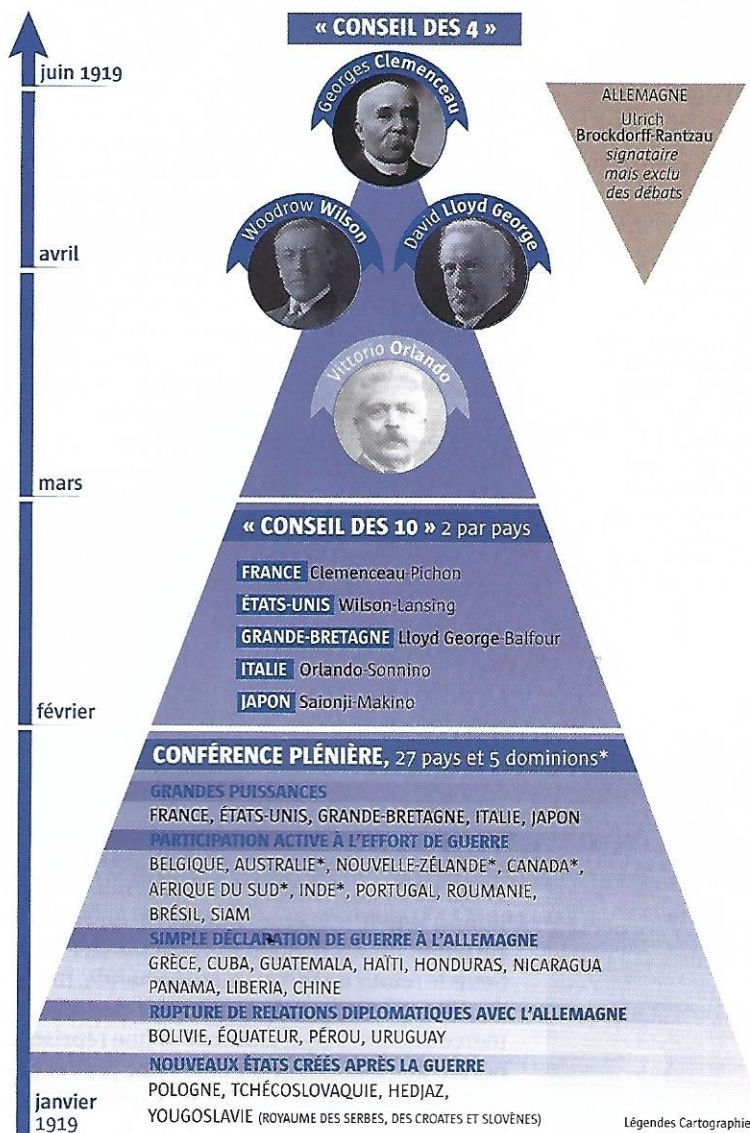
Dans le même temps, Jacques Bainville, l'historien et éditorialiste de *L'Action française*, avait jugé le traité de Versailles comme une paix « trop douce pour ce qu'elle a de dur » (*L'Action française*, 8 mai 1919). Il estimait qu'aucun moyen n'avait été donné pour garantir l'exécution des clauses les plus intransigeantes de la paix (comme les réparations) à part des demi-mesures comme l'occupation militaire alliée de la rive gauche du Rhin limitée à quinze ans. Il critiquait Clemenceau pour avoir laissé intact l'héritage territorial de Bismarck, à savoir une Allemagne unie, capable de prendre *in fine* sa revanche en s'alliant, par exemple, avec l'autre paria de l'ordre versaillais : la Russie bolchevique.

La première histoire du traité l'a ainsi souvent condamné, en établissant un lien quasi téléologique entre cette paix, la montée du nazisme et la Seconde Guerre mondiale. ▶▶▶



A l'échafaud ! Le 3 juin 1919, dans le journal *Simplicissimus*, Thomas Heine dénonce le Diktat d'une caricature mordante. L'Allemagne suppliciée fait face à ses bourreaux, Wilson, Clemenceau et Lloyd George.

Une conférence de vainqueurs



La conférence de la paix se réunit à Paris en séance plénière le 18 janvier 1919, puis à huit reprises, autour de 27 délégations (32 en comptant les dominions britanniques), rassemblant des représentants de tous les pays ayant, du côté des vainqueurs, participé à la guerre. Très vite, les grands vainqueurs se réunissent en cénacles privés, sous le nom de Conseil des Dix rassemblant chefs de gouvernement et ministres des Affaires étrangères, puis, à partir de la fin mars, sous la forme du Conseil des Quatre. La crise adriatique aboutit au départ de la délégation italienne : ce furent donc surtout Clemenceau, Wilson et Lloyd George qui élaborèrent les compromis nécessaires à la paix. Quant à la délégation allemande, sous la houlette du ministre du Reich aux Affaires étrangères Ulrich von Brockdorff-Rantzau, elle arrive à Versailles fin avril 1919, en pensant pouvoir négocier. Mais en pratique, elle n'a pas le droit à la parole et n'est pas libre de ses mouvements : elle en est donc réduite à prendre connaissance des conditions de paix négociées sans elle, et à les accepter en protestant par écrit.

►► Dans les années 1960, la critique l'emportait encore. En 1967, l'ouvrage majeur de l'historien américain Arno J. Mayer² présentait ainsi Versailles comme le symbole d'un édifice diplomatique contre-révolutionnaire, dont le seul objectif avait été de bloquer l'expansion et l'influence de la Russie bolchevique en Europe.

Sans en oublier ni négliger les échecs – personne ne peut contester que vingt ans après une nouvelle guerre se déclencha –, les recherches menées depuis les années 1970 ont permis de cerner le traité d'une autre manière. Il s'agit désormais de comprendre quel était, en 1918-1920, le champ des possibles, en analysant finalement le contexte européen et mondial de la sortie de guerre, et les contraintes qui pesaient sur les décideurs.

Il n'y aura pas de paix consensuelle

Revenons aux derniers mois du conflit, marqués par un retour de la guerre de mouvement sur le front français : au printemps 1918, la menace pèse sur Paris. Les signatures des paix de Brest-Litovsk entre les Empires centraux et la Russie bolchevique (3 mars 1918) et du traité de Bucarest avec la Roumanie vaincue (7 mai 1918) furent comprises dans les États alliés comme un avant-goût de la paix que préparait Berlin à leur rencontre. Malgré des tensions sociales croissantes, les sociétés française, britannique et américaine semblèrent vivre une remobilisation devant l'imminence de la défaite : les nouvelles occupations menées par les Centraux entraînent une nouvelle poussée de haine envers l'Allemagne, alors même qu'à Berlin on maudissait les Alliés pour leur blocus causant la faim dans le pays. Après le retournement des armes au profit des Alliés, moins nombreux furent ceux qui demandèrent de faire preuve de mansuétude envers l'Allemagne. La demande d'armistice et de paix envoyée le 4 octobre 1918 par l'Allemagne et ses alliés, Autriche-Hongrie et Empire ottoman, au président américain Wilson prit place dans ce contexte marqué par la signature de l'armistice de Salonique avec la Bulgarie le 29 septembre.

Le président américain pouvait apparaître comme un médiateur potentiel aux yeux de Berlin. En effet, ses idées exprimées dans ses différents discours de l'année 1918 (discours des « quatorze points » du 8 janvier, et discours du 11 février, du 6 avril, du 4 juillet et du 27 septembre 1918) et les principes qu'il proclamait, comme le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, étaient suffisamment larges pour permettre différentes interprétations et, ce faisant, obtenir une moins mauvaise paix du point de vue de Berlin. Telle était bien l'ambition de von Hintze, le secrétaire d'État allemand aux Affaires étrangères, quand il conçut le plan visant à rétablir la paix sur la base des conditions wilsoniennes.

De la même manière, l'idée de coupler une demande d'armistice à celle de la paix revenait à Ludendorff lui-même. Le premier quartier-maître

général de l'armée de terre allemande espérait ainsi obtenir un armistice-répit pour ses armées qui lui permettrait, si la proposition de paix était trop douloureuse, de reprendre la guerre sur ses frontières nationales. En attendant, l'aveu de l'impossibilité d'une victoire allemande incomberait à un gouvernement civil formé par le chancelier Max de Bade, qui serait jugé plus crédible par Wilson. Les militaires allemands espéraient donc faire d'une pierre deux coups.

Berlin pouvait également espérer que les Alliés n'accepteraient pas le programme wilsonien comme base de la paix et se désolidariseraient des États-Unis. En effet, les diplomates français reprochaient aux points de Wilson leur caractère vague, notamment sur l'Alsace-Lorraine ou sur la suppression des barrières économiques. Ces points ne disaient rien des « garanties » que Paris escomptait obtenir du côté de la rive gauche du Rhin et de la Sarre, ni même des réparations. A Londres, on se méfiait surtout du concept de

MOT CLÉ

Diktat

Terme utilisé par les Allemands pour désigner le traité de Versailles et les clauses qu'ils refusent, imposées par les Alliés sans possibilité de négociation.

Notes

1. M. Launay, 1919 : *Versailles, une paix bâclée ?*, Complexe, 1999.
2. A. J. Mayer, *Politics and Diplomacy of Peacemaking. Containment and Counterrevolution at Versailles, 1918-1919*, New York, Knopf, 1967.

liberté des mers (point 2 de Wilson), qui pouvait empêcher d'utiliser à l'avenir l'arme du blocus. Au point que, à la fin octobre 1918, lorsque les Alliés discutèrent des conditions d'armistice et de la base de la future paix, le Colonel House, qui représentait le président Wilson en Europe, dut les menacer d'une paix séparée avec l'Allemagne pour obtenir leur acceptation « formelle » des conditions wilsoniennes à deux exceptions près (sur la liberté des mers et les réparations). Cet « accord pré-armistice » fut finalement formalisé dans un télégramme envoyé par le secrétaire d'État américain Lansing aux Allemands le 5 novembre 1918.

Cet accord entre vainqueurs et vaincus aurait dû amener une paix consensuelle entre les deux parties. Il n'en fut rien. Lloyd George, peu enclin à une paix de compromis en cette fin d'année 1918, obtint une légitimité renouvelée lors de la consultation électorale de décembre 1918 avec un succès sans précédent. Le Premier ministre britannique profita des thématiques ►►►

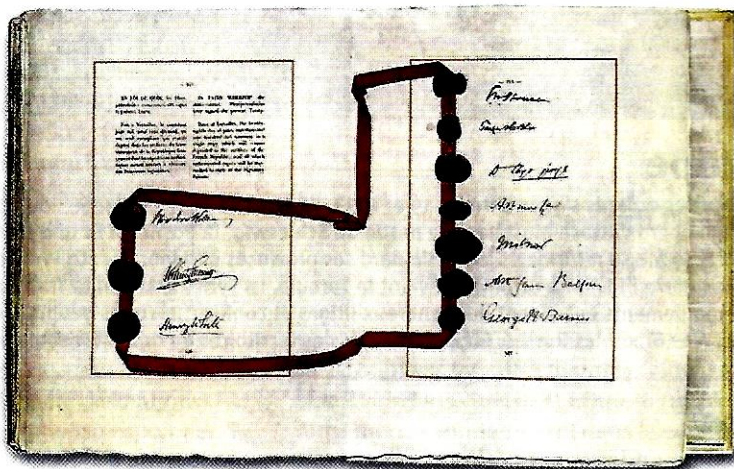
On a perdu l'original du traité !

L'original du traité de Versailles, avec ses 440 articles, ses 436 pages bilingues, était un document très épais, parmi l'un des plus longs de l'histoire de la diplomatie. Il s'agissait d'un traité multilatéral, dont la France était seule dépositaire de l'original unique.

Conservé à Paris pendant l'entre-deux-guerres, le traité, avec les autres archives historiques, a été transféré en 1939 dans des châteaux d'Indre-et-Loire (en particulier le château de Rochecotte

à Saint-Patrice), par crainte des bombardements aériens sur la capitale. Les responsables du Quai d'Orsay n'ont jamais pensé ce transfert comme une cachette, puisque personne n'envisageait à cette date une invasion profonde du territoire. Lorsque vint la défaite militaire en mai-juin 1940, les responsables du Quai d'Orsay installés en Touraine, alors en pleine débâcle, essayèrent de mettre à l'abri l'original pour le transférer aux États-Unis. A la suite d'une méprise, c'est l'exemplaire de ratification allemande qui a été transféré et l'original est resté sur place.

Les nazis avaient mis en place plusieurs organisations pour saisir et spolier les archives de l'État français, ainsi que des particuliers, souvent juifs. Concernant les archives diplomatiques, il s'agissait du commando Künsberg, un groupement



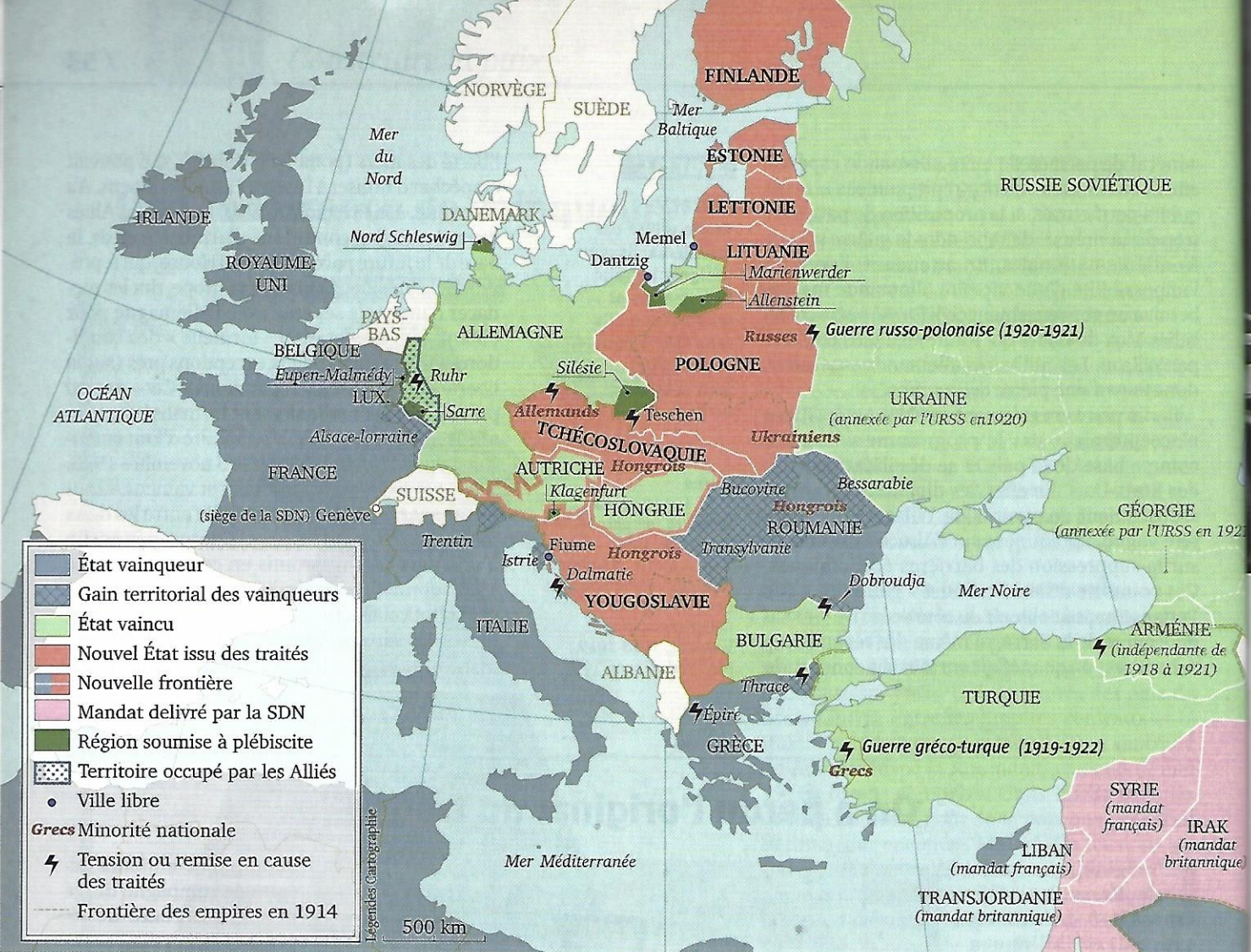
Il ne reste aujourd'hui du traité de Versailles, disparu en 1940, que des photographies d'époque. Celle-ci a été publiée le 6 septembre 1919 dans *L'Illustration*.

de la police militaire secrète de campagne dirigé par un secrétaire de légation et directement relié au ministère allemand des Affaires étrangères. Suivant les armées allemandes, ce groupe a été le premier présent au Quai d'Orsay le 14 juin 1940, le jour de la chute de Paris. Il a systématiquement inspecté les lieux dédiés au ministère en province et, finalement, à la suite d'une bourde (volontaire ou pas, le doute demeure), sous la houlette du docteur Karl Epting, le directeur de l'Institut alle-

mand de Paris, il mit la main sur l'original et le vola en toute discrétion dans la nuit du 11 au 12 août 1940. L'ambassadeur allemand en France Otto Abetz l'envoya alors en Allemagne comme cadeau au Führer, qui a sûrement goûté le moment où il a tenu entre les mains l'original du Diktat. Cette prise majeure fut néanmoins tenue secrète, et la dernière source indiquant sa destinée est un document d'archive du ministère allemand des Affaires étrangères mentionnant sa présence dans le coffre-fort d'un des bureaux de l'hôtel du ministre Ribbentrop, au 73 de la Wilhelmstrasse à Berlin.

Que devint le document par la suite ? On ne le sait. A-t-il été détruit par les nazis avant leur chute ? A-t-il été récupéré par les Soviétiques dans les ruines de Berlin ? Le mystère demeure : le document n'a pas été retrouvé.

V. L.



La nouvelle Europe

Avec le traité de Versailles et les autres accords signés entre 1919 et 1923, l'Europe change de visage : de nouveaux États et de nouvelles frontières voient le jour. L'Allemagne perd l'Alsace-Moselle, une partie du Schleswig, la Posnanie et une partie de la Haute-Silésie. L'Autriche-Hongrie se disloque, la Pologne se reforme et la Russie perd ses provinces occidentales. Le Proche-Orient n'échappe pas à la réorganisation territoriale d'après-guerre : l'Empire ottoman devient la Turquie. La Syrie, le Liban, la Transjordanie et l'Irak sont placés sous mandat de la SDN. Ces chamboulements entraînent de nombreux litiges et conflits : certains peuples se retrouvent en situation de minorités nationales (les Hongrois, les Grecs, les Russes, les Ukrainiens), des territoires ou des villes sont contestés.

►►► « chauvines » et antiallemandes alors en vogue pour asseoir sa victoire. Quant à Clemenceau, il obtint un vote de confiance très large de la Chambre des députés à la fin décembre 1918. Seul Wilson sortit affaibli de la guerre, à la suite de la défaite des démocrates aux élections de mi-mandat de novembre 1918. Pour conjurer le sort et surveiller l'application de ses principes, Wilson prit alors la décision de se rendre en Europe, une première pour un président américain en cours de mandat.

Cette arrivée suscita la méfiance des Alliés. Clemenceau, en particulier, s'inquiéta du statut de chef d'État de l'hôte de la Maison-Blanche, qui permettait à Raymond Poincaré, le président français, et son rival intérieur, de réclamer une place dans le futur congrès de la paix. On craignait également de l'extraordinaire popularité du président américain sur le Vieux Continent.

Pourrait-il devenir un rival pour Clemenceau et Lloyd George ? En France, de *L'Action française* à *L'Humanité*, on lui tressait des louanges ou, tout au moins, on le ménageait aimablement. Mais ce soutien vaste était source de bien des ambiguïtés : applaudissait-on ses idées ou le représentant d'un pays ayant activement participé à la victoire ? Cette ambivalence serait bientôt levée et sa popularité s'évanouit aussi rapidement qu'elle apparut.

Un espoir planétaire

La conférence de la paix se réunit finalement à Paris le 18 janvier 1919 autour de 27 délégations (32 en y comptant les dominions britanniques) rassemblant des représentants de tous les continents. Dans la lignée des conférences de La Haye de 1899 et 1907, qui réglementaient le droit de la guerre et la prévention des conflits,



EMMANUEL DE MARTONNE

A la carte Ci-contre, les experts géographes au travail : ils jouèrent un rôle fondamental dans la construction de la nouvelle Europe. Parmi ceux-là, Emmanuel de Martonne, ancien élève et gendre de Paul Vidal de La Blache.

la « mondialisation » de la diplomatie était véritablement en marche. Des pays qui n'avaient eu qu'un accès encore limité aux grandes décisions internationales voyaient là une occasion pour faire valoir leur poids et leur influence : ainsi, le Brésil reçut une reconnaissance internationale sans précédent en obtenant une place dans le premier Conseil de la Société des nations (SDN). Des nationalités européennes réussirent à convaincre les artisans de la paix de la nécessité de créer leur État en application du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes au premier rang desquels les Polonais et les Tchèques, qui avaient été reconnus pendant le conflit par les Alliés. Une conférence plénière rassemblant les 27 délégations se réunit à huit reprises, l'une de ces réunions entérina le projet de pacte de la Société des nations.

La conférence suscita un immense espoir sur toute la planète, y compris dans les territoires colonisés, où le droit des peuples de Wilson fut compris comme un appel à l'autodétermination. Des délégations du monde entier représentant des nations opprimées en quête d'un État, des minorités, des groupes de pression très divers tentèrent d'avoir accès aux débats, puisque Wilson avait promis une diplomatie ouverte. Ainsi, une délégation coréenne vint à Paris pour réclamer son indépendance vis-à-vis du Japon, une représentation égyptienne fit de même, en dépit de l'hostilité de Londres, ainsi qu'une députation d'indépendantistes irlandais originaires des États-Unis souhaitant obtenir le détachement de l'Irlande du Royaume-Uni (cf. p. 88). Elles eurent bien du mal à accéder aux réunions des grandes puissances, tout comme les militants de la cause panafricaine au nombre desquels se trouvait le célèbre militant pour les droits civiques ▶▶▶



Des géographes pour tracer les frontières

La conférence de la paix de 1919 recourut massivement – pour la première fois de l'histoire – aux experts pour élaborer la paix. Historiens, juristes, ethnologues et surtout géographes eurent ainsi un rôle fondamental dans la construction de la nouvelle Europe. Les artisans de la paix ne connaissaient en effet pas précisément toutes les questions, notamment territoriales, et ils s'appuyèrent donc sur les conseils de ces experts et en particulier des géographes, qui discutèrent et proposèrent des tracés de frontières au sein des commissions de la conférence. Les cartes (ci-dessus, la carte proposant le tracé de la nouvelle frontière, en noir, entre la France, le Luxembourg et l'Allemagne) élaborées à cette occasion et conservées depuis aux archives diplomatiques devinrent des outils de travail fondamentaux : soit pour appuyer une revendication (c'est le cas ici pour la frontière française du nord-est), soit pour l'évaluer. Parmi ces géographes traceurs de frontières, le Français Emmanuel de Martonne, ci-dessus, spécialiste de l'Europe centrale, eut un rôle déterminant, par exemple dans le tracé des frontières roumaines. Les experts, tiraillés parfois entre leur savoir et les impératifs politiques du gouvernement qu'ils conseillaient, durent s'interroger sur l'impact des frontières sur le respect du droit des peuples, celui des tissus économiques, celui des axes de transport... Des questions sans réponse facile qui provoquèrent des choix parfois contestables. Le plus souvent, l'avis des experts fut suivi par les décideurs de la paix.

V. L.

►►► W. E. B. Du Bois, qui réussit néanmoins à organiser le premier Congrès panafricain à Paris en même temps que la conférence.

La capitale française, donc, était le lieu où il fallait être en cette année charnière de 1919 : s'y rendirent de très nombreux journalistes, attirés par la perspective d'être pour la première fois spectateurs du grand jeu diplomatique.

Pourtant, l'espoir suscité par ces différents groupes retomba rapidement. Le projet de pacte de la SDN, adopté définitivement le 28 avril 1919 par la conférence plénière, ne suscita pas l'enthousiasme (cf. p. 64). Lors de l'élaboration du pacte, les plénipotentiaires n'ont pas non plus réussi à se mettre d'accord sur le principe fondamental de l'égalité des peuples entre eux, la clause de « l'égalité raciale », pour reprendre l'expression de l'époque, en raison de l'hostilité des Anglo-Saxons et en dépit du soutien français (cf. p. 58). Le souffle enthousiaste des peuples du monde retomba assez rapidement.

De difficiles compromis

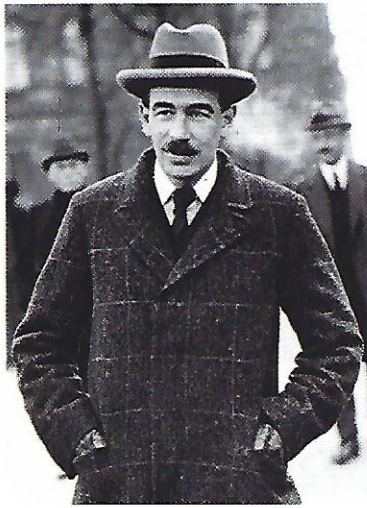
La réalité fut effectivement bien différente de la diplomatie ouverte promise par Wilson puisque les débats furent vite captés par les grands vainqueurs bientôt réunis en cénacles privés sous le nom de Conseil des Dix, avec les chefs de gouvernement français, italien, américain et britannique accompagnés par leur ministre des Affaires étrangères ainsi que deux plénipotentiaires japonais. Puis bientôt sous la forme du Conseil des Quatre, à partir de la fin mars 1919, limité à Clemenceau, Orlando, Lloyd George et Wilson ; les ministres des Affaires étrangères étant désormais regroupés en un Conseil des Cinq. Avec la crise adriatique aboutissant au départ de la délégation italienne, ce furent surtout Clemenceau, Wilson et Lloyd George qui élaborèrent les compromis nécessaires à la paix.

À SAVOIR

Des clauses humiliantes

- Le montant des réparations s'élève à 132 milliards de Marks-or.
- L'Allemagne est amputée de 10 % de sa population et de 13 % de son territoire. Elle perd l'Alsace-Moselle, une partie du Schleswig au profit du Danemark, la Posnanie, le corridor de Dantzig au profit de la Pologne (Dantzig devient une « ville libre » sous statut international, comme Memel en Lituanie), les cantons d'Eupen et Malmédy au profit de la Belgique.
- Partage de la Haute-Silésie avec la Pologne, malgré l'organisation d'un plébiscite au résultat favorable à l'Allemagne.
- La Sarre est placée sous mandat de la SDN jusqu'au plébiscite de 1935.
- L'Allemagne perd toutes ses colonies, qui deviennent des mandats de la SDN.
- L'armée allemande est limitée à 100 000 hommes.
- La rive gauche du Rhin est démilitarisée et l'Allemagne n'a pas le droit d'avoir des blindés ou une aviation militaire. Elle ne peut ni maintenir ni construire des fortifications.
- Interdiction pour l'Allemagne de s'unir avec les Autrichiens.
- Le Kaiser doit être mis en jugement pour « offense suprême contre la morale internationale et l'autorité sacrée des traités ».

À SAVOIR



Keynes accuse !

En 1921, le montant des réparations imposées à l'Allemagne est finalement fixé à 132 milliards de Marks-or, soit environ 500 milliards d'euros. Une somme faramineuse, voire scandaleuse aux yeux de l'économiste John Maynard Keynes (ci-contre au début des années 1920). Dès 1919, ce dernier s'oppose aux importantes réparations que les Alliés comptent réclamer à l'Allemagne. Il les dénonce, même, dans un ouvrage écrit en 1919, *Les Conséquences économiques de la paix* (Gallimard). Les Alliés, dit-il, demandent bien trop à l'Allemagne défaite par rapport aux dommages réels qu'ils ont subis. Trop, aussi, par rapport à ce que les économies

allemande et, par extension, mondiale peuvent endurer. Des demandes déraisonnables qui risquent d'entraîner un véritable chaos économique et géopolitique. Ses conclusions ont très vite été démenties.

Contrairement à une légende tenace, Clemenceau ne fut pas si intransigeant dans les desiderata français et un des axes fondamentaux de sa diplomatie était justement de maintenir l'unité interalliée, si nécessaire à la reconstruction française. En cela, il rejoignait son ministre du Commerce, Étienne Clémentel, qui avait prévu de maintenir l'organisation économique interalliée bâtie pendant le conflit pour assurer une transition plus douce à l'économie française vers la paix. Certains historiens comme Georges-Henri Soutou³ évoquent même une attitude pré-atlantiste du Tigre en la matière. Clemenceau était également conscient que la guerre avait été gagnée par une coalition dont les Américains avaient représenté une part majeure. Il devait donc faire des concessions.

Lloyd George était également dans cette situation, même s'il pouvait se déclarer satisfait dès la conclusion de l'armistice par la réalisation d'un de ses objectifs majeurs de guerre, à savoir la reddition de la flotte allemande. Wilson dut aussi faire des concessions : il ne pouvait écarter le fait que les Alliés européens avaient fait la guerre pendant quatre longues années et avaient subi de lourdes souffrances que son pays n'avait pas connues.

Clemenceau souhaitait obtenir en matière territoriale des garanties pour l'avenir et la sécurité de la France : outre le retour de l'Alsace-Moselle dans sa frontière de 1814 (avant les Cent-Jours et le second traité de Paris), il aspirait à l'annexion de la Sarre et au détachement de la rive gauche du Rhin de l'Allemagne, ainsi qu'à son occupation permanente par les Alliés. Sur ces différents points, il se heurta au refus de Wilson sur la Sarre

Note

3. G.-H. Soutou, *La Grande Illusion. Quand la France perdait la paix, 1914-1920*, Tallandier, 2015, p. 256.

et à celui de Lloyd George sur la Rhénanie. Ce dernier, craignant que l'Allemagne ne signe pas la paix, demanda même une paix plus douce pour elle à la fin mars 1919, avec son mémorandum de Fontainebleau. Si le Premier ministre britannique souhaitait transiger sur de nombreux points – en particulier sur la question rhénane –, il n'était pas prêt à faire des concessions sur la question des réparations sur laquelle il s'opposa au président américain.

Le point nodal de la paix fut sans nul doute les compromis rhénan et sarrois qui satisfaisaient Clemenceau. Celui-ci obtenait une possibilité d'action dans ces régions stratégiques pour quinze ans (occupation militaire pour la rive gauche du Rhin, statut international de la Sarre avec la possession des mines), ainsi qu'un pacte d'alliance avec les puissances anglo-saxonnes en cas d'attaque allemande.

Les grands vainqueurs n'avaient cependant pas réussi à régler toutes les questions de la paix : le

montant des réparations, par exemple, ne fut pas fixé, faute d'accord.

Signé le 28 juin 1919 par les Allemands et les Alliés dans la galerie des Glaces, le traité de Versailles, avec ses 440 articles, pour la première fois bilingue en français et en anglais, est le fruit de ces compromis.

Il n'y a pas de « paix bâclée »

Les vainqueurs ont-ils été seuls à prendre de si importantes décisions ? Ont-ils agi dans la précipitation, sans connaissances de ce qui se passait sur le terrain ? Le reproche de « paix bâclée » résiste désormais mal à l'analyse, puisque les meilleurs esprits de Yale, de la Sorbonne et de Cambridge se sont penchés sur le berceau de la paix⁴. Ces experts, géographes, ethnologues, historiens, juristes, ont le plus souvent proposé des solutions du « moindre mal », dont beaucoup d'entre elles ont été validées par les Grands. Qui peut dire qu'il était aisé de tracer les frontières de ►►►

Note

4. Cf. V. Laniol, « Être expert à la conférence de la paix de 1919 : tentative de comparaisons internationales », S. Jeannesson, F. Jesné et É. Schnakenbourg (dir.), *Experts et expertises en diplomatie. La mobilisation des compétences dans les relations internationales, du congrès de Westphalie à la naissance de l'ONU*, Presses universitaires de Rennes, 2018 (à paraître).

Les fautes de Clemenceau ?



Au centre, Clemenceau, reconnaissable à sa moustache blanche, signe le traité de Versailles sur ce tableau de William Orpen, réalisé vers 1925 et conservé à l'Imperial War Museum à Londres. L'encre de la paix était à peine sèche que le Tigre dut faire face à de nombreuses critiques. Après avoir été le « Père la Victoire », ne devenait-il pas le « perd la victoire » ? A droite et à l'extrême droite, on l'accusa d'avoir trop cédé à Wilson, d'avoir conservé une Allemagne unie et d'avoir élaboré une paix « trop douce pour ce qu'elle a de dur », pour reprendre les mots du journaliste Jacques Bainville. A gauche et à l'extrême gauche, on l'accuse d'avoir signé une paix trop dure pour l'Allemagne, source de futurs conflits. Par ailleurs, la paix était jugée

contre-révolutionnaire tant elle ostracisait la Russie bolchevique. Keynes l'a accusée d'avoir voulu ruiner l'Allemagne avec de trop lourdes réparations. A ces chefs d'accusation, il faut désormais répondre avec plus de nuance. Clemenceau pouvait difficilement imposer le démantèlement de l'Allemagne à des Alliés réticents ou à l'inverse élaborer une paix plus « douce » face à une Allemagne jugée comme dangereuse aux yeux de nombreux Français. En réalité, Clemenceau a surtout voulu maintenir l'alliance de guerre avec les Anglo-Saxons dans le but d'obtenir une aide économique pour la reconstruction de la France et de garantir la sécurité de son pays. A cet impératif, il a accepté des compromis.

V. L.

►►► L'Europe centrale et orientale aux minorités enchevêtrées ? Même contestées, la plupart de ces frontières de 1919-1920 restent d'ailleurs encore aujourd'hui celles des États autrichien et hongrois. Lorsque ces experts ou les décideurs étaient dans l'impossibilité de trancher, ils ont préconisé des plébiscites ou envoyé des commissions d'enquête sur place. Mais ils n'avaient pas toujours la main sur la décision finale, qui restait au Conseil des Quatre.

Les historiens ont aujourd'hui tordu le cou, avec raison, aux reproches traditionnels très tôt adressés à ce texte. La critique de Bainville accusant Clemenceau de ne pas avoir détruit l'œuvre de Bismarck, c'est-à-dire l'unité allemande, ne semble plus tenir : les Anglo-Saxons n'auraient jamais laissé la France pratiquer une telle politique. A l'inverse, une paix plus clémentine envers l'Allemagne aurait difficilement été validée par le parlement et l'opinion française.

L'anathème de Keynes sur les conséquences économiques de la paix n'a pas tenu devant l'analyse faite par l'historien Étienne Mantoux dans *La Paix calomniée ou les conséquences*

économiques de M. Keynes (Gallimard, 1946). Le montant des réparations de 132 milliards de Marks-or finalement fixé en 1921, propre à exciter les appétits, les imaginations et les plaintes, était en réalité très chimérique. Couvertes par des émissions de bons au porteur, proches d'une valeur réelle de 30 milliards de Marks comme l'a montré l'historienne Sally Marks, les réparations n'ont jamais pesé, au plus fort de leur impact, que 8 % du revenu national allemand en 1921, alors même que l'indemnité allemande imposée en 1871 représentait 13 % du revenu national français en 1873.

Les clauses de la paix étaient néanmoins dures pour les vaincus (cf. p. 56). Les Allemands, notamment, ressentirent encore plus difficilement les coups de canif donnés à « l'accord pré-armistice » de novembre 1918 : en particulier le droit des peuples n'avait pas été respecté puisque l'Allemagne se voyait interdite de s'unir avec les Autrichiens s'ils le souhaitaient. Les mesures militaires de la paix en faisaient une puissance de second rang, tandis que les mesures symboliques

Note

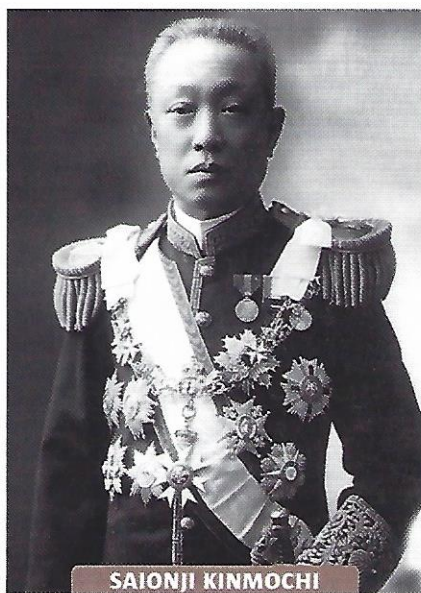
5. Selon l'expression de Victor Schiff dans *The Germans at Versailles 1919*, Londres, Williams & Norgate Ltd, 1930, p. 169.

Saionji : le Japonais qui voulait l'égalité des races

Engagé dans le conflit dès 1914, le Japon, qui n'a joué qu'un rôle secondaire dans la Grande Guerre (il s'est contenté de s'emparer des possessions allemandes en Chine et dans le Pacifique), siège pourtant aux côtés des vainqueurs à Versailles avec les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et l'Italie. La délégation japonaise est menée par Saionji Kinmochi, un ami personnel de Clemenceau (cf. *exposition*, p. 112). Malade, Saionji est secondé par l'un de ses proches, le diplomate Makino Nobuaki.

Issu d'une grande famille de l'aristocratie japonaise, toute-puissante au XIII^e siècle, Saionji Kinmochi est un libéral francophone qui a séjourné une dizaine d'années en France à partir de 1871. Il s'est alors lié avec les frères Goncourt, Gambetta et Clemenceau, à qui il transmet l'amour des choses japonaises. De retour au Japon, alors traversé par l'agitation démocratique, il fonde un journal d'opinion, *La Liberté de l'Orient*, dont il doit cesser la publication sur ordre impérial. Un jeune aristocrate ne doit pas s'encanailler avec des partisans de la liberté et des droits du peuple !

Contraint de se ranger, Saionji fait dès lors une carrière diplomatique et politique plus classique, accédant à plusieurs reprises au poste de Premier ministre à partir de 1906. Libéral



Ancien Premier ministre et l'un des hommes les plus influents de son temps, est délégué par son pays à Versailles.

dans l'âme, avec Makino, son second, il pousse à Versailles les Alliés à adopter une résolution de principe pour le pacte de la SDN en faveur de l'égalité des races et des nationalités. C'est, en ce temps-là, une mesure quasiment révolutionnaire. Souvent victimes de la condescendance raciste des Occidentaux, les Japonais tiennent à cette clause. Le texte vise aussi à contrer les mesures adoptées en Californie et en Australie contre l'immigration asiatique en général, et japonaise en particulier (en 1913, une loi californienne interdit ainsi aux Japonais d'acheter de la terre).

Le texte est critiqué, notamment par les Britanniques, mais adopté par 11 voix sur 17. Le président Wilson, qui avait voté pour, proclame néanmoins, sous la pression, que l'unanimité étant nécessaire pour l'adoption de ce principe, ce dernier est donc rejeté. Stupeur dans l'opinion japonaise qui vit très mal cette rebuffade occidentale. Du coup, pour

éviter que le Japon ne torpille la future SDN, Wilson cède aux revendications japonaises sur le Shandong, s'aliénant l'appui du gouvernement chinois et sa propre opinion publique, inquiète devant la montée en puissance du Japon en Extrême-Orient. Il en paiera les conséquences, le Congrès refusant finalement l'adhésion des États-Unis à la SDN que Wilson avait pourtant imaginée.

Pierre-François Souyri

des « articles infamants » (*Schmachparagraphen*), demandant par exemple la mise en jugement du Kaiser pour « offense suprême contre la morale internationale et l'autorité sacrée des traités » (pour la violation de la neutralité de la Belgique), étaient honnies.

Surveillée, écoutée, sans véritable liberté de mouvement, la délégation allemande n'a pas pu négocier la paix, Clemenceau ne l'autorisa qu'à formuler des commentaires écrits sur les conditions de paix. Elle obtint seulement la concession d'un plébiscite en Haute-Silésie, région riche en charbon, alors que celle-ci devait être cédée directement à la Pologne.

La cérémonie de signature du traité de paix dans la galerie des Glaces ajouta au traumatisme des Allemands : ceux-ci durent signer le traité devant le regard de « milliers d'yeux » braqués sur eux⁵. La présence des soldats français, en particulier des « gueules cassées », derrière une fenêtre de la Galerie, pouvait signifier tant la volonté de Clemenceau de fournir une réparation symbolique pour les soldats ayant tant souffert que son désir d'accuser les Allemands pour ce conflit si meurtrier. Comme les archives de la cérémonie ont été en grande partie spoliées puis perdues lors du dernier conflit mondial, il est bien difficile de savoir quelle était la véritable signification de cette présence, si ce n'est par des propos attribués à Clemenceau.



Un congrès panafricain à Paris

Les 19, 20 et 21 février 1919, au Grand Hôtel du boulevard des Capucines à Paris, sont réunis Gratién Candace, député de Guadeloupe, Blaise Diagne, député du Sénégal, et Charles King, futur président du Liberia, tous au premier plan sur cette photographie.

Avec une cinquantaine d'autres délégués venus d'Afrique, des Caraïbes et des États-Unis, ils sont venus assister au premier « Congrès panafricain », coorganisé par W. E. B. Du Bois (au premier plan ci-dessus), intellectuel noir américain et militant africain-américain pour les droits civiques. L'objectif ? Discuter des principaux problèmes économiques, politiques et sociaux liés à la colonisation et à la ségrégation, et transmettre aux nations venues assister à la paix de Versailles les revendications pour « l'autodétermination des peuples de couleur ».

Si le Congrès ne condamne pas ouvertement le principe de la colonisation afin de ménager les puissances occidentales, il ouvre bel et bien la voie aux futurs mouvements panafricains, bien décidés à se battre pour l'indépendance et la dignité du continent africain et de ses peuples.

Pap Ndiaye



Paris, ville-monde En 1919, de multiples délégations étrangères se rendent à Paris pour avoir accès aux grandes puissances et aux discussions de la paix, comme celles du Maroc et de l'Égypte, ou, comme l'Inde et la Grèce, sont reconnues et intégrées au processus de la paix.

►►► La tactique de la diplomatie allemande lors de ces mois décisifs interroge cependant encore aujourd'hui : le seul atout qu'elle avait en main était Wilson. Or, Brockdorff-Rantzau, le chef de la délégation, s'évertua à jouer « Wilson contre Wilson », à mettre en accusation le président américain pour le non-respect de ses propres principes dans les conditions de paix. Était-ce la meilleure tactique ? Les exigences allemandes, en particulier la possibilité de s'unir à l'Autriche, ne pouvaient laisser que sceptiques les vainqueurs qui auraient, ce faisant, créé une Allemagne aussi voire plus vaste qu'avant guerre !

Appels à la révision

Les autres traités de paix, dits de la banlieue parisienne, modifièrent profondément la carte européenne : à la suite de la défaite des quatre Empires (allemand, austro-hongrois, russe et ottoman), les Alliés imposèrent la réduction de l'Autriche (traité de Saint-Germain-en-Laye signé le 10 septembre 1919) et de la Hongrie (traité de Trianon du 4 juin 1920) à des États croupons.

La Russie, considérée comme un paria du nouvel ordre international, voyait confirmées la perte des États baltes et celle de la Finlande. La Roumanie fut agrandie tandis que les Bulgares, par la paix de Neuilly (27 novembre 1919), perdaient une partie de la Thrace et de la Macédoine. L'Empire ottoman, ramené par le traité de Sèvres du 10 août 1920 pour l'essentiel à la seule Asie Mineure par la perte des territoires arabes de l'empire devenus des « mandats » de la SDN, dut également accepter la création sur ses marges d'une Arménie indépendante et d'un Kurdistan autonome.

Cette paix fut très rapidement perçue à Berlin et chez tous les vaincus comme injuste et beaucoup en appelèrent avec véhémence à sa révision. Les représentations héritées de la guerre jouèrent un rôle majeur : on le voit bien avec l'exemple de l'article 231 qui semblait signifier un aveu de responsabilité de l'Allemagne dans la guerre (cf. p. 51).

Cet article, dont l'équivalent était d'ailleurs inscrit pour chaque vaincu dans tous les traités de paix, n'avait pas été créé pour cela. Il était une tentative, sûrement maladroite et formulée de manière ambiguë, des Américains pour empêcher la revendication britannique et française d'un remboursement intégral des frais de guerre par Berlin en conséquence du déclenchement des hostilités. Cet article était d'ailleurs couplé avec le 232, qui reconnaissait l'impossibilité pour l'Allemagne, compte tenu de ses ressources, de payer la totalité des réparations. L'article 231 fut cependant compris à Berlin comme un verdict de culpabilité morale pour les origines de la guerre. L'histoire des représentations semble avoir ici obscurci les faits. Cependant, les Alliés ne contestèrent jamais l'interprétation allemande de l'article, voire la validèrent : une pomme de discorde de vingt années fut ouverte.

A SAVOIR

Et puis on a signé...

1919 : Saint-Germain-en-Laye

L'empire d'Autriche est dissous, toute alliance entre l'Autriche et l'Allemagne interdite.

1919 : Neuilly

La Bulgarie doit se séparer d'une partie de ses territoires et payer des réparations aux Alliés.

1920 : Trianon

Le royaume de Hongrie disparaît, donnant naissance à de nouveaux États (Hongrie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie).

1920 : Sèvres

Le traité redéfinit les frontières de l'Empire ottoman. La Syrie et le Liban deviennent des mandats français, la Transjordanie et l'Irak des mandats britanniques.

Le premier vaincu à ouvrir la voie de la révision des traités fut la Turquie de Mustafa Kemal qui, à la suite d'une guerre avec la Grèce, obtint un nouvel accord international, le traité de Lausanne de juillet 1923, beaucoup moins défavorable pour elle.

Innovations

Imparfaite car sans moyens militaires propres et fermée aux vaincus, la Société des nations (SDN) n'en constitua pas moins la première organisation de sécurité collective de l'histoire (cf. p. 64).

L'Organisation internationale du travail (OIT), la partie XIII du traité de Versailles, est aujourd'hui toujours en vigueur. Ouverte aux vaincus, elle avait pour ambition de favoriser l'adoption de normes internationales destinées à améliorer le bien-être des travailleurs dans le monde. Le Bureau international du travail, le secrétariat permanent de l'OIT, situé à Genève, était chargé de publier régulièrement des rapports sur ces questions.

Plus largement, la tentative d'application du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, même très imparfaitement réalisée, constituait une véritable rupture avec les pratiques antérieures qui voyaient des territoires changer de souverains sans consultation des populations. En cas de litiges, les décideurs de Versailles avaient également prévu des plébiscites pour vérifier cette application en consultant les intéressés : ils permirent à l'Allemagne de conserver certains de ses territoires en Prusse orientale et en Haute-Silésie. Les traités laissèrent pourtant nombre de minorités dans des États dont la majorité de la population n'était pas la leur et créèrent des États multinationaux : une Tchécoslovaquie peuplée de 3 millions ►►►

A SAVOIR



Et si l'on avait jugé Guillaume II ?

En 1919, lors de la signature du traité de Versailles, les puissances alliées manifestent leur intention de traduire Guillaume II (ci-contre en 1929) en justice « pour offense suprême contre la morale internationale et l'autorité sacrée des traités » (art. 227 du traité de Versailles). Cette accusation concerne surtout l'attitude du Kaiser dans le viol de la neutralité de la Belgique en 1914, pourtant garantie par les grandes puissances. L'homme, qui fut empereur entre 1888 et 1918, est cependant intouchable : en exil depuis qu'il a abdicqué, il s'est réfugié aux Pays-Bas

qui refusent de l'extrader. Il ne sera donc jamais livré aux Alliés. Mais Guillaume II est-il seul responsable, lui qui fut de plus en plus dépossédé de toute autorité militaire par ses généraux ? « L'empereur absent » disposait-il réellement du pouvoir de provoquer la guerre ? Il fit en tout cas bien peu pour l'éviter.



Scène de liesse

A Versailles, le 28 juin 1919, la foule se presse devant le château à l'occasion de la signature du traité.

►►► de germanophones et de 1 million de Hongrois, de même qu'une Pologne ou une Yougoslavie rassemblant les Slaves du sud de l'Europe autour de la nationalité serbe malgré des inimitiés tenaces en son sein. Conscients de ne pas faire œuvre parfaite, les rédacteurs du traité imposèrent alors aux États nouvellement créés le respect des minorités : par un accord international, les nouvelles autorités devaient respecter le droit de ces dernières à l'accès à la

Si l'ordre versaillais n'était pas sans limites, il n'était pas forcément vicié dès l'origine

citoyenneté, à l'usage de leur langue (y compris à l'école), à l'exercice de leur religion et toute pratique discriminatoire était proscrite sous la garantie de la SDN. Néanmoins, il ne s'agissait que de droits individuels et non collectifs.

Rien n'est joué en 1925

Certes, la paix trouva rapidement ses limites avec la mécontente franco-britannique sur la question des réparations, le retrait des Américains du jeu européen par leur refus de ratifier le traité de Versailles et surtout le pacte de la SDN – les États-Unis ne souhaitant pas s'engager à intervenir dans le monde dans des conflits qui ne les concernaient pas – sans parler du traitement particulier de la Russie bolchevique.

Néanmoins, on le sait aujourd'hui, l'échec n'était pas forcément inscrit dans la prose du traité, d'autant qu'il était suffisamment dynamique et évolutif pour permettre une lecture ferme, comme le fit Poincaré lorsqu'il occupa la Ruhr à partir de janvier 1923, mais également une lecture « douce » comme le fit Aristide Briand plusieurs fois ministre des Affaires étrangères français entre 1924 et 1929, lorsqu'il se rapprocha de l'Allemagne de Stresemann. Ainsi, le 16 octobre 1925, la Conférence internationale sur la sécurité convoquée à Locarno, en Suisse, sur le lac Majeur, se concluait sur l'espoir d'une paix durable, l'Allemagne reconnaissant l'inviolabilité de ses frontières occidentales héritées du traité de Versailles, acceptant la démilitarisation de la Rhénanie et, en contrepartie, se voyant accueillie à la SDN l'année suivante. Mieux encore : avant d'établir un lien de causalité direct entre Versailles et 1939, rappelons-nous les scores très faibles du parti nazi aux élections de 1928 (2,6 %, soit 12 sièges) alors que le Diktat était toujours en vigueur. Ce serait surtout oublier l'impact de la crise économique de 1929 sur l'économie et la société allemandes qui, elle, a été un catalyseur fondamental.

Si l'ordre versaillais n'était pas sans limites, il n'était pas forcément vicié dès l'origine. On ne peut donc rester indifférent à la question qui intéresse désormais beaucoup les historiens de l'école contrefactuelle : que serait devenu le monde si la crise économique de 1929 n'avait pas éclaté ? Aurait-on eu le même jugement sur la paix de Versailles ? ■